

Comité Syndical du 20 septembre 2021

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 17h37

Collège EPCI

Etaient présents :

Communauté de communes de Lieuvin Pays d'Auge	BEUCHE Jean-Charles	Délégué titulaire
Interco Normandie Sud Eure	BENSALAH Mohamed	Délégué titulaire
Communauté de communes du Vexin Normand	BLOUIN James	Délégué titulaire
Communauté de communes de Roumois Seine	BOUDET Yannick	Délégué titulaire
Communauté de communes de Roumois Seine	BROUT Cédric	Délégué titulaire
Communauté d'Agglomération Seine Eure	CALVARIO Sandrine	Déléguée titulaire
Intercom Bernay Terres de Normandie	DELAMARE Frédéric	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	ELIE PARQUET Lysiane	Déléguée titulaire
Communauté de communes de Lyons Andelle	GERICS Philippe	Délégué titulaire
Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville	GUESDON Allain	Délégué titulaire
Communauté de communes de Lyons Andelle	HALOT Philippe	Délégué titulaire
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	HANGARD Vladimir	Délégué titulaire
Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville	HOUSSAYE Martine	Déléguée titulaire
Communauté de Communes du Pays du Neubourg	LEBRETON Jean-Jacques	Délégué titulaire
Communauté d'Agglomération Seine Eure	LENFANT Marie-Joëlle	Déléguée titulaire
Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie	MABIRE Arnaud	Délégué titulaire
Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie	MAMMERI Rachid	Délégué titulaire

Communauté d'Agglomération Seine Eure	NDIAYE Ousmane	Délégué titulaire
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	PLATEL Gérard	Délégué titulaire
Communautés de communes du Pays du Neubourg	PLESSIS Gérard	Délégué titulaire
Intercom Bernay Terres de Normandie	PREYRE Françoise	Déléguée titulaire
Interco Normandie Sud Eure	PROVOST Jean-Claude	Délégué titulaire
Communauté de Communes du Pays de Conches	RONGRAIS Max	Délégué titulaire
Communauté de communes du Vexin Normand	THEBAULT Nathalie	Déléguée titulaire
Interco Normandie Sud Eure	VANDEWALLE Guido	Délégué titulaire
Communauté d'Agglomération Seine Eure	MOGLIA Jean-Marc	Délégué suppléant
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	LEBOUCHER Alain	Délégué suppléant
Communauté de communes de Roumois Seine	DONNET MOUSSEUX Aline	Déléguée suppléante
Communauté de Communes du Vexin Normand	DEMARE Pascal	Délégué suppléant
Intercom Bernay Terres de Normandie	PIQUENOT Olivier	Délégué suppléant

Collège Conseil Départemental

Etaient présents :

Département de l'Eure	BONENFANT Sylvain	Délégué titulaire
Département de l'Eure	DESPLAT Julie	Déléguée titulaire
Département de l'Eure	DUCHE Frédéric	Délégué titulaire
Département de l'Eure	GRAVELLE Nicolas	Délégué titulaire
Département de l'Eure	JUBERT Daniel	Délégué titulaire
Département de l'Eure	LACAMPAGNE CROCHET Claire	Déléguée titulaire
Département de l'Eure	LEHONGRE Pascal	Délégué titulaire
Département de l'Eure	LEVITRE Arnaud	Délégué titulaire
Département de l'Eure	ONO DIT BIOT Michaël	Délégué titulaire
Département de l'Eure	PLOUVIER Thierry	Délégué titulaire

Région Normandie :

Région Normandie	BAKI Gisèle	Déléguée titulaire
Région Normandie	DOSSANG Guy	Délégué titulaire
Région Normandie	TREMEL Emmanuelle	Déléguée suppléante (sans vote)

Monsieur Frédéric DUCHÉ débute cette séance en signalant qu'il avait attendu le maximum de temps afin que toutes les personnes présentes puissent s'installer. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux entrants au Syndicat, notamment les nouveaux Conseillers Départementaux ainsi que les Conseillers Régionaux, M. Guy DOSSANG et Mme Gisèle BAKI. Monsieur Frédéric DUCHÉ demande si chacun a bien récupéré ses bulletins de vote, de couleur jaune pour les Conseillers Départementaux et Régionaux (car 3 voix pour faciliter le dépouillage) et de couleur blanche pour les EPCI.

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Monsieur DUCHÉ rappelle ensuite l'ordre du jour du comité syndical et débute la séance.

Premier objet : Adoption du procès-verbal du précédent comité syndical en date du 7 juin 2021

Monsieur Frédéric DUCHÉ présente le rapport

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Frédéric DUCHÉ cède la parole à Monsieur Allain GUESDON, doyen de l'assemblée afin de procéder aux élections des membres du Bureau, du nouveau Président.

Monsieur Allain GUESDON prend la parole et annonce qu'il va procéder aux élections des membres du bureau et du Président avec le plus grand plaisir et le mieux possible.

Deuxième objet : Election des membres du Bureau

Monsieur Allain GUESDON énonce la liste des candidats déclarés :

Collège EPCI Communauté de Communes du Vexin Normand	James BLOUIN
Collège Département	Sylvain BONENFANT
Collège Région Normandie	Guy DOSSANG
Collège Département	Frédéric DUCHE
Collège Département	Nicolas GRAVELLE
Collège Département	Daniel JUBERT
Collège EPCI Interco Normandie Sud Eure (INSE)	Jean-Claude PROVOST
Collège EPCI Communauté de Communes du Pays de Conches	Max RONGRAIS

Un appel à candidature est fait par m. Allain GUESDON. Aucun nouveau candidat ne se déclare. Il est rappelé que les bulletins de vote de couleur jaune sont réservés aux Délégués Départementaux et Régionaux et ceux de couleur blanche pour les délégués Régionaux et des EPCI.

Madame Françoise PREYRE remarque qu'aucune femme n'est présente au sein du bureau, ce qui est dommageable.

Chaque membre doit voter pour chaque candidat. Les candidats qui auront obtenu le plus de voix seront désignés membres du Bureau d'Eure Normandie Numérique.

Le vote est réalisé à bulletin secret, l'ensemble des membres reste assis. Deux agents passent récupérer les bulletins de vote, une urne destinée aux votes pour les délégués Départementaux et Régionaux et une seconde destinée aux votes pour les délégués des EPCI. Les agents du Syndicat dépouillent les bulletins de vote et Monsieur ONO DIT BIOT, benjamin de l'assemblée et par conséquent secrétaire de séance, prononce les résultats.

Collège EPCI Communauté de Communes du Vexin Normand	James BLOUIN	61 voix pour 1 voix contre 1 voix abstention
Collège Département	Sylvain BONENFANT	61 voix pour 0 voix contre 2 voix abstention
Collège Région Normandie	Guy DOSSANG	62 voix pour 0 voix contre 1 voix abstention
Collège Département	Frédéric DUCHE	63 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention
Collège Département	Nicolas GRAVELLE	60 voix pour 1 voix contre 2 voix abstention
Collège Département	Daniel JUBERT	60 voix pour 1 voix contre 2 voix abstention
Collège EPCI Interco Normandie Sud Eure (INSE)	Jean-Claude PROVOST	62 voix pour 0 voix contre 1 voix abstention
Collège EPCI Communauté de Communes du Pays de Conches	Max RONGRAIS	62 voix pour 0 voix contre 1 voix abstention

Monsieur Allain GUESDON félicite les nouveaux élus.

Troisième objet : Élection du Président, des Vice-présidents et du Secrétaire

Il convient de procéder à l'élection du Président, des 6 Vice-présidents et du Secrétaire d'Eure Normandie Numérique parmi les membres du Bureau précédemment élus.

Chaque collège doit être représenté par au moins un Vice-président. Le vote de ces membres se fait sur le même bulletin de vote pour plus de simplicité.

Pour rappel les bulletins de vote de couleur jaune sont réservés aux délégués issus du Conseil Départemental et du Conseil Régional, les bulletins de vote de couleur blanche sont réservés aux délégués issus des EPCI.

Avant de procéder à ces élections, Monsieur Allain GUESDON donne la parole au Président en exercice. M. Frédéric DUCHÉ remercie le Président de séance et confirme qu'il est partagé entre satisfaction et nostalgie. Il a décidé, suite aux élections régionales et départementales, de ne pas présenter sa candidature à la Présidence du Syndicat d'Eure Normandie Numérique. Il rappelle qu'à sa prise de

fonction il n'y avait que quelques centaines de prises sur le territoire de Conches. Aujourd'hui, les derniers chiffres reçus de notre exploitant donnent : 103 906 prises installées sur le Département et 40 000 prises supplémentaires en cours de réception soit un total de 143 906 prises.

Sur les 103 906 prises en exploitation, 80 535 sont ouvertes commercialement.

Monsieur Frédéric DUCHÉ confirme qu'il est très heureux d'avoir travaillé avec ces femmes et hommes qui forment le syndicat qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour résoudre des problèmes qui ne concernent pas toujours directement des compétences du Syndicat (problème de réseau, analyse fonctionnement réseau ADSL).

Monsieur Frédéric DUCHÉ cite la détermination de Mme Annie JACQUES, chargée de Communication, en contact avec les maires des différentes communes qui la sollicitent très régulièrement autant en présentation de la fibre qu'au niveau de questions diverses.

Monsieur Frédéric DUCHÉ remercie également Monsieur Jean-Christophe BOYARD pour son appui technique ainsi que Monsieur David MERCIER pour son accompagnement au niveau du pilotage en lien avec l'ensemble des services du département. Ce dernier est appelé à d'autres fonctions de Directeur GS dans un département voisin, à partir du 1^{er} octobre 2021. Le remplacement de Monsieur David MERCIER est en cours.

Monsieur Frédéric DUCHÉ remercie encore l'ensemble des acteurs : élus, Monsieur David MERCIER et le personnel du Syndicat.

Monsieur Frédéric DUCHÉ confirme que le travail du Syndicat n'est pas terminé. Il reste environ 140 000 prises à installer. Nous sommes environ à 50 % du travail de déploiement sur le RIP. Il faut savoir que les relations avec les différents opérateurs du déploiement sont compliquées.

Dans l'Ouest et du Sud du Département, les choses se sont améliorées. Dans l'est, avec Orange, une pression de tous les instants est maintenue, ceci est vrai tant au niveau départemental, régional que national.

M. Frédéric DUCHÉ confirme que les finances du Syndicat sont saines et remercie Monsieur James BLOUIN d'avoir assuré au cours de ces quatre dernières années la surveillance du budget du Syndicat ainsi que d'autres collègues qui ont pris la présidence des commissions.

M. Frédéric DUCHÉ confirme également qu'il a souhaité plus de démocratie et de transparence au sein du syndicat et plus d'animation afin d'éviter que le Conseil syndical ne soit qu'une chambre d'enregistrement et de validation de délibérations.

M. Frédéric DUCHÉ remercie l'assemblée sur le vote qui vient de se dérouler. M. Frédéric DUCHÉ confirme qu'il va rester au Bureau. Il va proposer de prendre la place de Monsieur Alfred RECOURS et suivre les différentes actions de la Commission de Délégation des Services Publics.

M. Frédéric DUCHÉ souhaite que l'assemblée rende hommage à M. Alfred RECOURS car il a été un grand Président. Il a fait beaucoup notamment sur la délégation de service public.

M. Frédéric DUCHÉ cède la parole à M. David MERCIER.

M. David MERCIER, rappelle que le défi relevé en 2019 était de taille, que le cumul de directeur des services du Département et de délégués stratégique était ambitieux mais que les résultats sont au rendez-vous, puisque le bilan à ce stade est très satisfait. Le travail sur le schéma directeur des usages est également en cours et beaucoup de départements n'ont pas encore commencé cette étape de réflexion. Il remercie les Présidents DUCHÉ et LEHONGRE, et les services du Syndicat qui sont composés de gens formidables, qui assument le travail du service public et souhaite leur rendre hommage.

Monsieur Allain GUESDON énonce la liste des candidats déclarés à chacun des postes:

Candidat au poste de Président : M. Gravelle CD

- **Monsieur Allain Guésdon appelle à candidatures en séance. Aucun nouveau candidat ne se déclare**

Candidat au poste de 1^{er} Vice-président : M. Blouin CCVN

- **Monsieur Allain Guésdon appelle à candidatures en séance. Aucun nouveau candidat ne se déclare**

Candidat au poste de 2^{ème} Vice-président : M. Bonenfant CD

- **Monsieur Allain Guésdon appelle à candidatures en séance. Aucun nouveau candidat ne se déclare**

Candidat au poste de 3^{ème} Vice-président : M. Provost INSE

- **Monsieur Allain Guésdon appelle à candidatures en séance. Aucun nouveau candidat ne se déclare**

Candidat au poste de 4^{ème} Vice-président : M. Duché CD

- **Monsieur Allain Guésdon appelle à candidatures en séance. Aucun nouveau candidat ne se déclare**

Candidat au poste de 5^{ème} Vice-président : M. Jubert CD

- **Monsieur Allain Guésdon appelle à candidatures en séance. Aucun nouveau candidat ne se déclare**

Candidat au poste de 6^{ème} Vice-président : M. Dossang CR

- **Monsieur Allain Guésdon appelle à candidatures en séance. Aucun nouveau candidat ne se déclare**

Candidat au poste de Secrétaire : M. Rongrais CCPC

- **Monsieur Allain Guésdon appelle à candidatures en séance. Aucun nouveau candidat ne se déclare**

Mme Françoise PREYRE souligne qu'il n'y a aucune femme dans les candidats aux différents postes de Président et Vice-présidents

M. Frédéric DUCHE prend note de cette remarque et précise qu'il n'y a aucune volonté délibérée d'écartier les femmes de ces fonctions, mais que simplement aucune d'entre elles ne s'est portée candidate.

M. Allain GUESDON signale qu'il l'avait également constaté.

M. Rachid MAMMERI signale qu'il ne connaît pas toutes les personnes qui présentent leur candidature et souhaite que chacun se nomme et enlève son masque.

M. Allain GUESDON demande à M. Nicolas GRAVELLE de se présenter et d'enlever son masque. Il en est ainsi pour chaque candidat. M. Allain GUESDON signale qu'il posera la question aux candidats du bureau pour la présentation de candidatures autres celles déjà proposées. Le vote est réalisé à bulletin secret. Pour faciliter le dépouillement eu égard au nombre de voix différentes en fonction des collèges des élus, deux agents passent dans l'assemblée avec une urne destinée récupérer les bulletins de vote pour les délégués Départementaux et Régionaux et une seconde destinée aux votes pour les délégués des EPCI. Les agents du syndicat dépouillent les bulletins de vote et Monsieur ONO DIT BIOT prononce les résultats.

Président	Nicolas GRAVELLE	58 voix pour 1 voix contre 7 voix abstention
1 ^{er} VP	James BLOUIN	59 voix pour 3 voix contre 4 voix abstention
2 ^{ème} VP	Sylvain BONENFANT	58 voix pour 1 voix contre 7 voix abstention
3 ^{ème} VP	Jean-Claude PROVOST	59 voix pour 0 voix contre 7 voix abstention
4 ^{ème} VP	Frédéric DUCHE	64 voix pour 0 voix contre 2 voix abstention
5 ^{ème} VP	Daniel JUBERT	56 voix pour 3 voix contre 7 voix abstention
6 ^{ème} VP	Guy DOSSANG	60 voix pour 3 voix contre 3 voix abstention
Secrétaire	Max RONGRAIS	61 voix pour 0 voix contre

		5 voix abstention
--	--	-------------------

M. Frédéric DUCHÉ invite M. Nicolas GRAVELLE à la tribune pour assurer la présidence du Syndicat

M. ONO DI BIOT indique qu'un élu représentant d'un EPCI s'est trompé de bulletin de vote, utilisant celui destiné à l'élection des membres de la CDSP, et qu'une distribution d'un nouveau bulletin de vote sera faite à tous les représentants du collège EPCI

M. GRAVELLE, remercie M. GUESDON pour la tenue de ces élections, M. DUCHÉ et les membres du bureau sortant pour le travail accompli, que beaucoup poursuivent, ce qui est un gage de stabilité. Ce dossier est complexe et le président l'aborde avec beaucoup d'humilité. Il tentera d'être un digne successeur de Frédéric DUCHÉ et souhaite que l'assemblée ne soit pas encline aux clivages politiques et se félicite des investissements consentis par les membres du Syndicat, l'actualité démontrant la nécessité des services numériques qui ne peuvent être proposés que par cette technologie de la fibre. Il est vrai que le contexte sanitaire (COVID 19) depuis mars 2020 a en effet accentué l'usage du numérique (télétravail, télé-éducation, télé-médecine). Tout ceci conforte les choix financiers engagés pour que l'ensemble des Eurois puissent être reliés à la fibre. Il présente son parcours professionnel : de formation agro-informaticienne, il s'est occupé, pendant 20 ans, du développement numérique dans les milieux agricoles et ruraux. Il est également développeur d'applications Internet, fait de la programmation qui lui permet de bien appréhender les problématiques liées au numérique.

Il rappelle que le programme de travaux reste à finaliser mais que les usages et services numériques représentent le développement futur du territoire. Il reprend l'ordre du jour.

Quatrième objet : élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Monsieur Nicolas GRAVELLE présente le rapport et énonce la liste des candidats déclarés aux postes de membres titulaires et membres remplaçants :

Candidats en tant que membre titulaire :

- Monsieur James BLOUIN (CC du Vexin Normand)
- Monsieur Sylvain BONENFANT (Département de l'Eure)
- Monsieur Frédéric DUCHE (Département de l'Eure)
- Monsieur Jean Marc MOGLIA (CA Seine Eure)
- Monsieur Gérard PLATEL (CC Pays d'Auge Val de Risle)

Candidats en tant que membre suppléant :

- Monsieur Fabrice CAUDY (Seine Normandie Agglomération)
- Monsieur Harold HUGUES (Intercom Bernay Terres de Normandie)
- Monsieur Pascal LEHONGRE (Département de l'Eure)
- Monsieur Ousmane NDIAYE (Communauté d'Agglomération Seine Eure)
- Monsieur Thierry PLOUVIER (Département de l'Eure)

Il procède à la suite à un appel à candidature.

Monsieur Frédéric DUCHÉ retire sa candidature.

Madame Françoise PREYRE se porte candidate

Monsieur Nicolas GRAVELLE propose à l'assemblée de voter en bloc pour l'ensemble des candidats présentés. Pas d'opposition.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième objet : élection des membres de la commission de Délégation de Service Public.

Monsieur Nicolas GRAVELLE présente le rapport et énonce la liste des candidats déclarés aux postes de membres titulaires et membres remplaçants :

Candidats en tant que membre titulaire :

- Monsieur James BLOUIN (CC du Vexin Normand)
- Monsieur Sylvain BONENFANT (Département de l'Eure)
- Monsieur Frédéric DUCHE (Département de l'Eure)
- Monsieur LAINE (CC Vexin Normand)
- Monsieur Gérard PLATEL (CC Pays d'Auge Val de Risle)

Candidats en tant que membre suppléant :

- Monsieur Fabrice CAUDY (Seine Normandie Agglomération)
- Monsieur Thomas DURAND (Seine Normandie Agglomération)
- Monsieur Pascal LEHONGRE (Département de l'Eure)
- Monsieur Jean Marc MOGLIA (Communauté d'Agglomération Seine Eure)
- Monsieur Thierry PLOUVIER (Département de l'Eure)

Il procède à la suite à un appel à candidature.

Monsieur Pascal LEHONGRE du Département de l'Eure retire sa candidature.

Madame Julie DESPLAT du Département de l'Eure se porte candidate

Monsieur Nicolas GRAVELLE propose à l'assemblée de voter en bloc pour l'ensemble des candidats présentés. Pas d'opposition.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Sixième objet : Désignation des membres de la commission de suivi du déploiement et de l'évolution du réseau

Monsieur Nicolas GRAVELLE présente le rapport.

Désignation des membres de cette commission après le recensement qui a été réalisé auprès des délégués du syndicat.

Voici la liste des membres de cette commission :

- Monsieur Jean-Claude PROVOST, Président (Interco Normandie Sud Eure)
- Monsieur Daniel BLAVETTE (CC de Lyons Andelle)
- Monsieur Fabrice CAUDY (Seine Normandie Agglomération)
- Monsieur Joël DORLEANS (CC de Lieuvin Pays d'Auge)
- Monsieur Allain GUESDON (CC du Pays de Honfleur Beuzeville)
- Monsieur Harold HUGUES (Intercom Bernay Terres de Normandie)
- Monsieur Laurent LAINE (CC du Vexin Normand)
- Monsieur Jean-Jacques LEBRETON (CC du Pays du Neubourg)
- Monsieur Arnaud MABIRE (Evreux Portes de Normandie)
- Monsieur Guy DOSSANG (Région Normandie)
- Monsieur Ousmane NDIAYE (Communauté d'Agglomération Seine Eure)
- Monsieur Gérard PLATEL (CC du Pays d'Auge Val de Risles)
- Monsieur Max RONGRAIS (CC du Pays de Conches)

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Septième objet : Désignation membres de la commission des finances

Monsieur Nicolas GRAVELLE présente le rapport.

Désignation des membres de cette commission après le recensement qui a été réalisé auprès des délégués du syndicat.

Voici la liste des membres de cette commission :

- Monsieur James BLOUIN, Président (CC du Vexin Normand)
- Madame Gabrielle BROCHAND DULAC (Evreux Portes de Normandie)
- Monsieur Gérard De DRYVER (CC Lieuvin Pays d'Auge)

- Monsieur Philippe HALOT (CC de Lyons Andelle)
- Madame Martine HOUSSAYE (CC du Pays de Honfleur Beuzeville)
- Monsieur Pascal JOLLY (Seine Normandie Agglomération)
- Monsieur Xavier LEBON (Interco Normandie Sud Eure)
- Madame Gisèle BAKI (Région Normandie)
- Madame Gabrielle BROCHAND DULAC (Evreux Portes de Normandie)
- Monsieur Jean Marc MOGLIA (CA Seine Eure)
- Madame Laurette MONLON (CC Pays d'Auge Val de Risle)
- Monsieur Jérôme PASCO (CC du Pays de Conches)
- Monsieur Jean PLENECASSAGNE (Intercom Bernay Terres de Normandie)
- Monsieur Jean-Jacques LEBRETON (CC Pays du Neubourg)

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Huitième objet : Désignation membres de la commission de suivi de la Délégation de Service Public

Monsieur Nicolas GRAVELLE présente le rapport.

Désignation des membres de cette commission après le recensement qui a été réalisé auprès des délégués du syndicat.

Voici la liste des membres de cette commission :

- Monsieur Frédéric DUCHÉ, Président (Département de l'Eure)
- Monsieur James BLOUIN (CC du Vexin Normand)
- Monsieur Cédric BROUT (CC de Roumois Seine)
- Monsieur Julien CANIN (Seine Normandie Agglomération)
- Madame Véronique CAREL (CC de Lieuvin Pays d'Auge)
- Monsieur Frédéric DELAMARE (Intercom Bernay Terres de Normandie)
- Monsieur Allain GUESDON (CC du Pays de Honfleur Beuzeville)
- Monsieur Philippe HALOT (CC de Lyons Andelle)
- Monsieur Bernard LEROY (CA Seine Eure)
- Monsieur Rachid MAMMERI (Evreux Portes de Normandie)
- Monsieur Gérard PLATEL (CC du Pays d'Auge Val de Risle)
- Monsieur Gérard PLESSIS (CC du Pays du Neubourg)
- Monsieur Jean Claude PROVOST (CC interco Normandie Sud Eure)

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Neuvième objet : Désignation membres de la commission dédiée aux usages du numérique

Monsieur Nicolas GRAVELLE présente le rapport.

Désignation des membres de cette commission après le recensement qui a été réalisé auprès des délégués du syndicat.

Voici la liste des membres de cette commission :

- Monsieur Sylvain BONENFANT, Président (Département de l'Eure)
- Monsieur Jean-Charles BEAUCHE (CC de Lieuvin Pays d'Auge)
- Monsieur Pascal DEMARE (CC du Pays du Neubourg)
- Monsieur Alain FONTAINE (CC du Pays de Honfleur Beuzeville)
- Monsieur Yannick BOUDET (CC Roumois Seine)
- Monsieur Philippe GERICS (CC de Lyons Andelle)
- Monsieur Vladimir HANGARD (CC de Pont Audemer Val de Risle)
- Madame Marie-Joëlle LENFANT (CA Seine Eure)
- Monsieur Christian LORDI (Seine Normandie Agglomération)
- Monsieur Arnaud MABIRE (Evreux Portes de Normandie)
- Monsieur Jérôme PASCO (CC du Pays de Conches)
- Madame Françoise PREYRE (Intercom Bernay Terres de Normandie)
- Madame Nathalie THEBAULT (CC du Vexin Normand)
- Monsieur Guido VANDEWALLE (Interco Normandie Sud Eure)

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Dixième objet : Désignation membres de la commission communication

Monsieur Nicolas GRAVELLE Duché présente le rapport.

Désignation des membres de cette commission après le recensement qui a été réalisé auprès des délégués du syndicat.

Voici la liste des membres de cette commission :

- Monsieur Frédéric DELAMARE, Président (Intercom Bernay Terres de Normandie)
- Monsieur Jean-Charles BEAUCHE (CC de Lieuvin Pays d'Auge)
- Monsieur Mohamed BENSALAH (Interco Normandie Sud Eure)
- Monsieur Christophe CARRETTE (Evreux Portes de Normandie)
- Monsieur Vladimir HANGARD (CC de Pont Audemer Val de Risle)
- Monsieur Pascal JOLLY (Seine Normandie Agglomération)
- Monsieur Arnaud MAUPOINT (CC de Roumois Seine)
- Madame Brigitte POURDIEU (CC du Pays de Honfleur Beuzeville)
- Monsieur Jean-Luc ROMET (CC de Lyons Andelle)
- Monsieur Max RONGRAIS (CC du Pays de Conches)
- Madame Nathalie THEBAULT (CC du Vexin Normand)
- Madame Claire LACAMPAGNE –CROCHET (Département de l'Eure)

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Onzième objet : Délégation de compétences du Comité Syndical au Bureau Syndical.

Monsieur Nicolas GRAVELLE présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Douzième objet : Création de l'emploi permanent de Directeur général à temps complet

Monsieur Nicolas GRAVELLE présente le rapport.

Monsieur Rachid MAMMERY, fait remarquer que le poste de Directeur Général ne devrait pas se cantonner au seul cadre d'attaché territorial, étant donné le peu de candidats susceptibles d'occuper le poste. Il demande si l'ouverture du poste peut être étendue au cadre des ingénieurs principaux.

M. David MERCIER, précise que cette remarque est pertinente.

M. Frédéric DUCHÉ indique que le profil recherché est administratif plus que technique, ses missions principales étant liées à la gestion du contrat de DSP et à la gestion budgétaire et reconnaît que cette demande doit être satisfaite.

Mme François PREYRE demande à connaître le mode de recrutement du futur directeur.

M. Nicolas GRAVELLE indique qu'un cabinet de recrutement a été missionné pour ce travail.

Il propose de modifier le rapport en prenant en compte la demande de monsieur Rachid MAMMERY.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Treizième objet : Décision modificative budgétaire Budget 1G

Monsieur Nicolas GRAVELLE donne la parole à monsieur James BLOUIN qui présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Fin de l'ordre du jour.

Monsieur Nicolas GRAVELLE passe ensuite aux présentations n'appelant pas de délibération syndicale.

1. Etat d'avancement du SDUN

M. Nicolas Gravelle donne la parole à M. Sylvain Bonenfant qui présente l'avancement des travaux du Schéma directeur des Usages et les prochaines échéances.

M. Sylvain Bonenfant indique qu'un rendu sera fait aux communautés de communes et d'agglomération pour s'assurer de l'adéquation des propositions, à leurs attendus avant une validation prévue au comité syndical du 6 décembre.

M. Nicolas Gravelle, rappelle qu'à ce stade les axes de travail ne sont que des propositions et il convient de les confirmer auprès des membres du syndicat. Il est important qu'ils s'approprient bien ce sujet avant la validation de ces orientations. Celles-ci sont fondamentales pour les investissements des années à venir.

M. Arnaud le Vitre rappelle que les sujets d'accès aux services numériques sont éminemment politiques et les difficultés liées aux services proposés par Orange se dégradent. Par ailleurs, l'accès aux services peut coûter relativement cher lorsqu'ils sont faits sur mesure (FTTO). Il est important de s'assurer de l'équité d'accès à ces technologies pour tous.

M. Frédéric Duché, indique que le Syndicat reste concentré sur la partie technique du projet d'aménagement numérique du territoire et que les approches politiques peuvent être débattues au sein de l'assemblée départementale. Concernant Orange, il a toujours des obligations de service publique et que M. Duché reste l'interlocuteur départemental pour ces sujets. Il peut relayer les difficultés à Nicolas Loqué représentant d'Orange auprès des collectivités.

2. Etat de la construction des prises sur le Réseau d'Initiative Public de l'Eure

Monsieur Gravelle laisse la parole à Monsieur Jean-Christophe Boyard, DGA, pour la présentation d'une carte concernant l'état d'avancement des travaux.

M. Jean Charles Beauché indique que sur sa commune un effacement de réseau a mis en attente le déploiement du réseau optique et souhaite avoir une planification de reprise des travaux.

M. Jean Christophe Boyard rappelle que les ouvertures commerciales de zone ne sont pas toujours faites en complétude et que certaines adresses restent bloquées pour des problématiques techniques. Concernant les effacements de réseaux électriques le syndicat et l'entreprise ont un différent dans l'exécution du contrat. Il conduit à un arrêt des travaux liés à ces effacements. Un règlement amiable

est en cours de négociation qui devrait pouvoir aboutir d'ici à la fin de l'année, pour permettre la reprise des travaux. Il conviendra à l'issue, d'obtenir de l'entreprise une planification de ces travaux.

M. Jean Charles Beauché, souhaite savoir si le gel commercial de 3 mois est également obligatoire pour les prises qui seront construites après la reprise des travaux

M. Jean Christophe Boyard indique que les complétudes de zone ne sont pas soumises à ce même délai de 3 mois; mais uniquement à un gel commercial de deux semaines.

M. Mohamed Bensalah, souhaite avoir des informations permettant de réaliser une communication juste, en fonction de la date d'arrivée des opérateurs et de leurs zones géographiques précises d'ouvertures commerciales.

M. Frédéric Duché précise qu'une fois la zone technique livrée, il faut que les opérateurs nationaux (OCEN) soient présents au NRO ou au NRA. Eure Normandie Numérique n'a pas de visibilité sur leur arrivée et cela pose un problème d'image pour le syndicat, qui en est rendu responsable, quand bien même l'arrivée des OCEN ne dépend que d'eux. Ni le délégataire ni le syndicat n'ont d'informations sur l'arrivée des opérateurs, informations qui entrent dans le cadre du secret commercial.

M. Jean-Christophe Boyard, confirme que sur la commune de Verneuil les OCEN ne sont pas encore présents et que seule une information disponible sur les sites des opérateurs peut valider leur présence commerciale dans la commune.

M. Nicolas Gravelle demande à la commission communication de travailler à bâtir un message permettant aux élus d'organiser une communication adaptée lors des ouvertures des zones commerciales.

Monsieur Ousmane N'Diaye, demande à avoir la fréquence de l'actualisation des informations sur le site de L'exploitant

M. Jean-Christophe Boyard : l'actualisation du site d'ENTHD est faite au fil de l'eau et au fur et à mesure des réceptions des zones. ENTHD donne une information sur les ouvertures effectives et non pas sur l'avancement des travaux. Sur le site du Syndicat les informations sont actualisées toutes les deux semaines et elles donnent un avancement global du programme de travaux.

M. Frédéric Delamarre, indique que la commission communication a fait des propositions et qu'il est possible de transmettre les informations aux maires et aux élus concernés. Il propose de réunir rapidement la commission communication pour poursuivre le travail et proposer au prochain comité la stratégie de communication.

Mme Françoise Preyre, souhaite que les communes aient des informations lors des travaux, par l'installation de panneaux de chantier par exemple.

M. Nicolas Gravelle demande à ce que ces travaux ne soient pas présentés comme les autres travaux des communes, mais qu'ils soient distinctement identifiés avec un message clair et compréhensible.

M. Rachid Mammeri, demande si les entreprises ont une obligation de communication sur les chantiers.

M. David Mercier indique que les entreprises ont bien cette obligation, qu'elles ne respectent pas toujours et qu'il va falloir renforcer les contrôles.

M. Frédéric Duché confirme la situation et indique qu'il faut suivre les sous-traitants pour éviter cette dérive. Il est difficile pour le syndicat d'assurer ce contrôle, sans multiplier par 6 ses effectifs et les informations données par les maires sont très précieuses pour permettre ce contrôle. Notre image est touchée par ces comportements qui doivent être corrigés.

M. Rachid Mammeri, demande à ce que le Syndicat ait beaucoup plus de contrôleurs pour nous assurer de la bonne fin des travaux et du respect de la sécurité.

M. Max Rongrais, indique que ces problèmes de qualité sont également liés à l'activité des opérateurs sur le réseau et que, superviser leur activité nécessiterait un nombre encore plus grand de contrôleurs.

M. Rachid Mammeri, indique que cette activité relève de la responsabilité de l'exploitant et non pas du Syndicat.

M. Frédéric Duché rappelle que la masse salariale du Syndicat doit être sous contrôle et qu'il ne peut pas augmenter massivement les recrutements. Il est de la responsabilité du titulaire de faire les travaux conformément, aux attentes et qu'en cas de défaut des pénalités s'appliquent. Outre ces pénalités pour malfaçons et retards, il doit également être pris en compte la perte d'exploitation du syndicat qui a en charge la commercialisation. En tout état de cause, les problèmes de sécurité sont inacceptables et doivent être transmis au syndicat à chaque fois que la situation se rencontre. Le Plan France THD a donné une accélération des programmes de travaux et a mobilisé l'ensemble des entreprises du secteur, favorisant les mauvaises pratiques sur le terrain.

Monsieur Nicolas Gravelle remercie les élus d'avoir répondu présents pour ce comité syndical.

La séance est levée à 20h00.

L'émargement des délégués ainsi que le résultat des votes fait soulever une anomalie sur le nombre de votant du collège Départemental et Régional puisqu'il y a eu 13 votant pour seulement 12 membres titulaires. Selon la jurisprudence CE 19 mai 2017n° 404561 il convient de retrancher le nombre de voix correspondant (3 voix pour le collège Départemental/régional) pour les personnes proclamées élus à chacun des postes sur les élections à bulletins secrets à savoir l'élection des membres du bureau, du Président, des VP et secrétaire.